



A l'heure de la COP 25, la CFE Énergies appelle à l'action, à la raison et à la mobilisation des industries électriques et gazières pour réussir la transition bas carbone

Alors que la COP 25 s'ouvre à Madrid et que le Parlement européen vient de déclarer l'urgence climatique, les rapports n'en finissent plus de sonner l'alerte climatique, pressant les dirigeants à agir. Pour la CFE Énergies, l'heure est à l'action pour éviter l'aggravation du dérèglement climatique et adapter nos sociétés au réchauffement qui vient. Et les industries électriques et gazières sont plus que jamais la clef de cette indispensable transition bas carbone !

Dans son dernier bulletin, l'Organisation Météorologique Mondiale fait état d'une concentration record de CO₂ dans l'atmosphère, équivalente à ce que « *la Terre connut il y a 5 millions d'années quand la température était 2 à 3 °C plus élevée qu'aujourd'hui et le niveau de la mer supérieur de 10 à 20 mètres au niveau actuel* ». 2019 est bien une année charnière pour le climat et la neutralité carbone devient un impératif aussi vital qu'urgent.

Pourtant, l'ONU n'hésite pas à dire, dans la 10^{ème} édition de son « Emissions Gap Report », que la période 2009 – 2019 fut « *une décennie perdue* » où les Etats « *ont collectivement échoué* ». Pour la CFE Énergies, le temps des discours est donc révolu et le temps de l'action climatique résolue est venu ! Même le ministère allemand de l'environnement partage ce constat dans son rapport sur le réchauffement climatique qui s'accélère Outre-Rhin.

Dans ce contexte, la CFE Énergies considère que la priorité doit aller à la transition bas carbone des secteurs les plus émetteurs de CO₂ que sont le bâtiment et les transports. Efficacité énergétique des bâtiments avant tout guidée par l'efficacité carbone, décarbonation des transports... tout ceci relève de politiques publiques dont l'ambition doit être relevée, qu'il s'agisse en France de la loi mobilités ou de la réglementation thermique.

Tout aussi prioritaire est la mise en place d'une valeur tutélaire du carbone et d'une taxe carbone aux frontières de l'Europe pour que les choix économiques soient progressivement guidés par l'impératif climatique. C'est à cette aune que la réalité de l'engagement climatique de la Commission européenne sera mesurée, quelques jours avant son Green Deal.

Alors que le problème climatique de l'Europe, c'est avant tout le charbon allemand et polonais et que le problème climatique du monde, c'est avant tout le charbon chinois, la CFE Énergies est plus que jamais convaincue que l'électricité est la clef de la neutralité carbone et que le gaz est l'énergie de la transition permettant de se libérer des énergies très carbonées.

Dès lors, à l'instar d'un rapport parlementaire rendu public la semaine dernière, la CFE Énergies considère qu'il vaut mieux mettre le paquet sur l'efficacité énergétique bas carbone, la régulation favorable aux investissements dans les infrastructures bas carbone, le verdissement du gaz, le développement des énergies renouvelables thermiques comme la géothermie ou l'incitation à une consommation plus vertueuse climatiquement par le biais de la tarification du carbone, plutôt que s'obstiner à faire du remplacement du nucléaire par des énergies renouvelables électriques pour un bilan carbone nul une priorité... sauf à basculer dans la déraison climatique ! Car c'est plus de raison que d'émotion dont le climat a besoin !

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com